

OLIVET ■ Aucun dossier polémique abordé au conseil municipal

Démission et conventions

Hormis l'officialisation de la démission de l'adjointe aux nouvelles technologies Fabienne d'Illiers, le conseil municipal n'a traité que des délibérations ne générant pas des débats de fond.

Nicolas Da Cunha

nicolas.dacunha@centrefrance.com

Démission de l'adjointe aux nouvelles technologies, mise d'un agent d'Orléans, bibliothécaire, à disposition de la commune d'Olivet, convention de partenariat sur les Foulées Roses, les débats n'ont pas été très denses, vendredi, au conseil municipal.

■ **Démission.** La Rep' avait dévoilé l'information dans son édition du jeudi 28 avril : Fabienne d'Illiers, adjointe aux nouvelles technologies démissionne de son poste pour, notamment, s'occuper de ses enfants. Elle ne s'est pas exprimée sur le sujet devant le conseil municipal. Elle restera, néanmoins, dans l'équipe municipale. Le maire (LR) Matthieu Schlesinger, l'a rapidement confirmé en fin de séance. Sandrine Lerouge devrait succéder à



COURSE. Les Foulées roses se tiendront les 1^{er} et 2 octobre. Les inscriptions ouvrent aujourd'hui.

Fabienne d'Illiers à l'issue du conseil du mois de mai.

■ **Foulées roses.** Une convention sera signée entre la commune d'Olivet, la clinique de L'Archette et la Ligue contre le cancer pour l'édition 2016 des Foulées roses prévue les 1^{er} et 2 octobre.

La commune assurera le soutien logistique, la communication et les inscrip-

tions qui débutent, d'ailleurs, aujourd'hui. La clinique, de son côté, organisera des conférences et le comité départemental de la Ligue contre le cancer mettra à disposition le « Colon tour ».

■ **Coopération.** La mutualisation entre Orléans et Olivet se poursuit. La commune d'Orléans mettra à disposition un agent auprès de la bibliothèque

d'Olivet. Puisque cet agent consacrera 50 % de son temps de travail à Olivet, la commune remboursera à Orléans la moitié de la rémunération annuelle. Interpellée sur cette coopération, Cécile Adelle, adjointe à la culture, a argumenté : « Nous avons des exigences économiques. Cette mise à disposition, c'est donc du bon sens. » ■